

Résolution sur le Kenya

2008/2503(RSP) - 17/01/2008 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

A la suite du débat qui s'est tenu à l'Assemblée le 16 janvier 2008, le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation au Kenya condamnant les pertes tragiques en vies humaines et la situation humanitaire critique, et invitant d'urgence les autorités compétentes et les acteurs concernés à mettre en œuvre tous les moyens possibles pour instaurer la paix en République du Kenya et garantir le respect des droits de l'homme et de l'état de droit.

La résolution rappelle que les élections présidentielles organisées au Kenya en 2007 n'ont pas respecté totalement les normes internationales et régionales fondamentales régissant des élections démocratiques et ont été suivies d'émeutes qui ont coûté la vie à plus de 600 personnes. Les violences politiques qui ont suivi les élections ont entraîné le déplacement de 250.000 personnes et affecté entre 400.000 et 500.000 Kényans, notamment des villes d'Eldoret, Kericho et Kisumu, selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA).

Le Parlement européen préconise de nouvelles élections présidentielles au cas où il s'avérerait impossible d'organiser un recomptage crédible et équitable des votes du scrutin présidentiel par un organisme indépendant. En outre, il demande que soient adoptées des mesures concrètes visant à mettre en place une commission électorale vraiment impartiale pour être mieux à même d'assurer la conduite d'élections libres et équitables. La Commission est invitée à apporter aux autorités kényanes toute l'assistance technique et financière nécessaire dans le processus d'examen indépendant du scrutin présidentiel, ainsi que dans les démarches qui seront nécessaires pour redresser la situation.

Le Parlement déplore que le Président sortant, Mwai Kibaki, ait nommé unilatéralement les membres de son gouvernement, ce qui a nui gravement aux efforts de médiation. Il invite le Président sortant à respecter les engagements démocratiques du Kenya, consacrés dans la Constitution du pays et dans les principes de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatifs à des élections libres et régulières, et à accepter un examen indépendant du scrutin présidentiel.

Les deux parties en présence devraient s'engager de toute urgence dans des actions concrètes visant à remédier à la situation, souligne la résolution. Les députés appuient, à cet égard, le déploiement d'efforts de médiation supplémentaires par un groupe de sages africains dirigé par Kofi Annan, ancien Secrétaire général des Nations unies. Ils se félicitent également de l'élection du porte-parole du Parlement kenyan, Kenneth Marende, qui appartient au mouvement d'opposition de Raila Odinga.

Les députés se déclarent profondément préoccupés par les répercussions sociales de la crise économique actuelle et leur effet négatif sur le développement socio-économique du pays, ainsi que sur les pays limitrophes qui dépendent en grande partie des infrastructures du Kenya. Ils regrettent le versement de l'aide budgétaire du Fonds européen de développement au gouvernement de Mwai Kibaki directement après les élections, ce qui pourrait être interprété à tort comme le signe d'un parti pris politique. C'est pourquoi ils demandent le gel de tous les versements ultérieurs au gouvernement du Kenya jusqu'à ce qu'une solution politique à la crise actuelle ait été trouvée.